

Le projet de périmètre rejeté !

Après délibération des 42 communes concernées par le périmètre, à savoir 17 des 37 communes de la CCPMF et 25 communes des 2 intercommunalités du Val d'Oise, le projet de périmètre démantelant la CCPMF a été rejeté à une large majorité puisque le vote "contre" représente 57,5 % de la population. Les 17 communes de la CCPMF ont été unanimes pour s'opposer au projet (bien que leur délibération ne pouvait être prise en compte les 20 autres communes de Plaines et Monts de France ont également voté en ce sens).

Des villes importantes du Val d'Oise se sont également prononcées contre, préférant privilégier un pôle métropolitain et ne pas imposer un mariage forcé aux 17 communes de Seine-et-Marne alors que la loi ne les y oblige pas.

Un nouvel amendement sera donc présenté vendredi 10 juillet 2015 à la CRCI pour conserver la CCPMF dans son périmètre actuel.